



Surprise dans un restaurant

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 26 janvier 2003

J'avais réservé en non fumeur ce midi dans un restaurant pour déjeuner en famille, et surprise dès que nous sommes arrivés au restaurant nous avons été placés en punition dans une pièce sans décor avec le porte manteau et seul ! Choqués nous sommes ressortis nous avons eu l'impression que le fait de demander non fumeur on nous avait mis en punition.

Quen pensez vous ?

merci de m'aider

Cordialement

Réponse :

Votre analyse correspond à la réalité : on vous a puni d'avoir osé tenter de modifier un ordre bien établi par ceux dont le souci premier est de banaliser les infractions à la loi EVIN. Vous êtes cependant tombé sur un restaurateur craintif car il n'a pas osé vous dire qu'il n'avait plus, ou pas de place pour les non-fumeurs.

La passivité des non-fumeurs face à ces oukases est le principal responsable de la situation que vous avez rencontrée.

En consultant les [pages loi](#) , vous aurez une meilleur connaissance de vos droits et en feuilletant les conseils pratiques de cette même page, vous pourrez vous familiariser avec les différentes méthodes qui permettent d'obtenir le respect de vos droits.

N'hésitez pas à nous questionner à nouveau si vous en éprouvez le besoin.